

Paris, le 17 février 2016,

Objet : Budget participatif du 17^{ème} arrondissement 2016 - Candidature
Projet de végétalisation de la toiture des toilettes de l'école élémentaire Saussure

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre du budget participatif du 17^{ème} arrondissement, les élèves de l'école élémentaire Saussure vous présentent le projet de réaliser un toit végétalisé de l'école élémentaire Saussure.



Illustrations par les enfants de l'école de la future terrasse végétalisée sur le toit des toilettes



Notre école est inscrite depuis des années dans une démarche de développement durable et souhaite participer aux engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris du 12 décembre 2015 au titre de la COP 21.

En effet, notre école s'est vu décerner pour ses efforts le Label E3D par le Recteur de l'Académie, le 3 avril 2015, avec le niveau Approfondissement. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que notre établissement scolaire est la seule école élémentaire sur Paris à avoir obtenu l'an dernier ce label avec un tel niveau d'avancement. Nous comptons vivement continuer notre investissement dans le développement durable, afin d'atteindre le niveau 3 en 2018.

L'obtention du label a permis à l'école d'être équipée d'un lombricomposteur, afin que les élèves, les enseignants et le personnel participent à l'élimination des déchets ménagers dans une démarche collective de développement durable.

Cette année, la Directrice de notre école, Mme Chantal Picarle, et la REV, Mme Mathilde Paugam vont suivre ensemble un stage de jardinage la semaine du 7 mars 2016. Notre école organise en outre un grand concert sur le thème de l'écologie le 5 avril 2016 à la Mairie du 17^{ème}.

Dans la continuité de notre investissement, nous souhaitons faire procéder à la végétalisation de la toiture d'une partie de l'école, sous laquelle les enfants pourront s'abriter par mauvais temps.

Actuellement, les enfants sont tous enfermés par temps de pluie dans un petit gymnase très sonore, car notre école est l'une des rares écoles à ne pas posséder d'abri extérieur.

Cette végétalisation du toit des toilettes aurait un intérêt majeur pour nos enfants.

En effet, ce projet permettrait la création d'un jardin pédagogique avec la collaboration du scolaire et du périscolaire.

Il s'inscrit dans les directives actuelles (en conformité avec les programmes scolaires et le socle commun des connaissances à acquérir et conformément au Projet Educatif de Développement Territorial de la Ville de Paris : PEDT).



Vue du toit des toilettes en l'état actuel

Ce projet d'éco jardinage viendrait en outre donner du sens à la démarche EDD (Education au Développement Durable) de l'école, en particulier avec l'utilisation du lombricomposteur comme source d'engrais naturel à partir du tri des déchets alimentaires des familles. De même, il contribuerait à son échelle à l'amélioration de la qualité de l'air parisien. La COP21, la démarche de la Ville de Paris d'augmenter les espaces verts, l'amélioration de l'environnement parisien..., autant de raisons pour les élèves d'espérer voir aboutir ce projet.

Voici les axes prioritaires de ce projet :

- Découvrir le monde du vivant : temps, cycles, rythmes, photosynthèse, diversité des espèces, classifications animales et végétales, chaînes alimentaires, écosystèmes...
- Vivre ensemble : être acteur d'un projet commun, élire des élèves délégués, participer à des conseils d'enfants, se développer individuellement à l'intérieur d'un groupe, fédérer les équipes en temps scolaires et périscolaires, valoriser le travail intergénérationnel (enfants/enfants d'âges différents, adultes/enfants avec des référents ressources), élaborer un règlement intérieur du jardin et en respecter les règles établies, partager les espaces, ...
- S'approprier l'espace sur le terrain et le représenter (passage du plan à la réalité et inversement), acquérir des notions de géométrie (système métrique, reproduction de figures, symétrie, perspectives...);

- Intégrer les notions de besoins alimentaires (au-delà des notions de base, travailler sur les saveurs grâce aux plantes aromatiques faciles à faire pousser dans une école) ;
- Entrer en démarches scientifiques :
 - Observations : croissance, besoins en eau, lumière, chaleur, expérimentation de plantations sur divers substrats et adaptation des végétaux au milieu urbain, cycles, différenciation, reproduction sexuée, asexuée, pollinisation, dissémination...
 - Hypothèses : émettre des choix et les justifier
 - Conclusions
 - Prolongements : mise en place de germinations : semis ; transformations : par exemple passage du blé au pain...
- Enfin, donner à des élèves parisiens le goût de la terre en tant, que matériel naturel à toucher, sentir, manipuler et leur faire découvrir le goût de joindre l'utile à l'agréable en embellissant leur école. En somme, devenir de vrais petits jardiniers et pourquoi pas des « Monet en herbes » par l'exploitation artistique qui peut en découler.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir retenir **notre projet de végétalisation de la toiture de l'école.**

L'école élémentaire Saussure

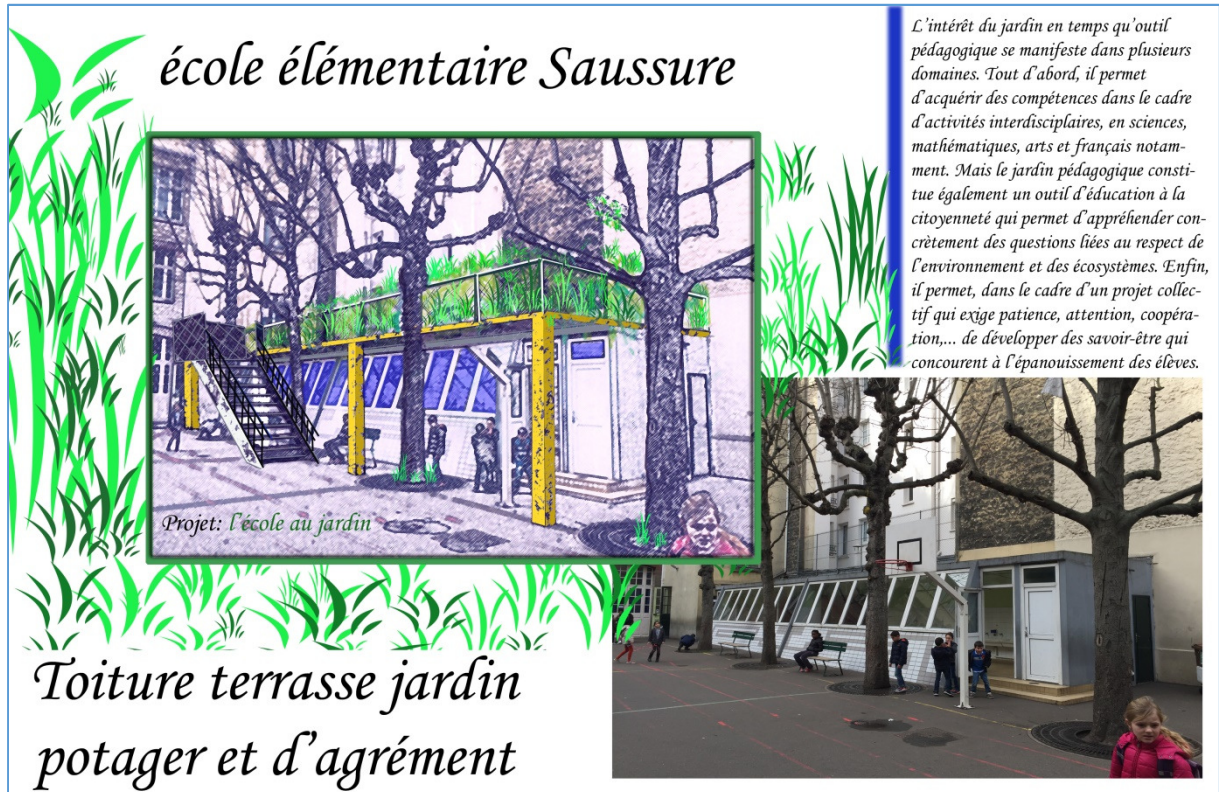
ANNEXE : Description technique et chiffrage du budget

Le projet a été étudié par 2 parents d'élèves architecte et professionnel de la construction

- Marc Moreau du cabinet d'architecte MM Architecte
- Benoit Guerin du bureau d'études et de maîtrise d'œuvre GECCO.

Ces professionnels ont formalisé le projet de terrasse végétalisée.

Schéma de MM Architecte



Description de la future terrasse au dessus du toit des toilettes pour une superficie d'environ 200 m²

- structure métallique de soutient reposant sur des poteaux métalliques et avec un escalier d'accès métallique.
- Rambarde et garde de corps le long de la terrasse et de l'escalier d'accès, répondant à la norme de sécurité ERP (Etablissement Recevant du Public) et des écoles.
- Sol de la terrasse en lames de bois composites et imputrescibles très solides.
- Aménagement d'un potager spécifique pour les enfants : Plusieurs grands bacs de bois avec 15 cm de terre et des plantations

Budget estimé pour la construction de la terrasse et l'aménagement paysager : 150 000 €.